CRFCK

FFCK

FUTUROSUD

Guide Technique du STAGIAIRE

BPJEPS APT
Activités Pour Tous

Cofinancé par l'Union européenne

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Table des matières

La formation 3
La formation est organisée en 5 modules de formation 3
Organisation et particularités 4
Matériels requis pour la formation 4

Les emplois et le secteur d'activité 5
Prérogatives professionnelles 5
Activités encadrées 5
Lieux d'exercices professionnels 6

Le processus de certification 7

Le positionnement et les équivalences 8
Le positionnement 8
Les équivalences réglementaires 8

Les stages en entreprise « l'alternance » 9
Le contenu du stage en entreprise 9
Protocole administratif du stage en entreprise 10

Modalités d'évaluation en centre et en entreprise 11
Espace personnel du stagiaire 11
Evaluations pédagogiques en centre de formation 11
Evaluations pédagogiques en entreprise 11

La prise en charge de la formation 12

Les aides complémentaires 13

L'organigramme du CRFCK 14

L'équipe en photos 15

Les principaux interlocuteurs 17
L'équipe administrative 17
La référente handicap : Magali Berthe 17
Le responsable pédagogique 17

L'expertise du centre de formation 18
Le CRFCK l'histoire d'une passion 18
Missions et publics 19
Domaines d'activités 20
Réseaux et partenariats 21

Les installations et sites de pratique 24
Les espaces pédagogiques et techniques du CRFCK 24
Les espaces des partenaires du CRFCK 28

Lieu et accès 30

Les contacts utiles 31

La formation

Le formateur référent : **Claire DA SILVA**

La construction de la compétence d'éducateur sportif repose sur des séquences de formation en alternance centre et entreprise. Vous devrez pour cela trouver un stage en entreprise pour les différentes périodes (voir planning). Le choix de la structure de stage est déterminant dans la construction de votre projet professionnel. Nous vous invitons à vous en inquiéter en amont de la formation.

Le métier d'éducateur et la formation peuvent êtres exigeants physiquement. Il est important de conserver une pratique physique régulière et une hygiène de vie de qualité en amont et durant la formation. Vous devrez être polyvalent dans votre pratique.

Un entrainement spécifique est conseillé pour la réussite des épreuves d'accès et de sélection à la formation.

La formation est organisée en 5 modules de formation

Modules de formation	Compétences métiers
Module A : Fondamentaux du métier-sécurité **Prépa EPMSP**	Evaluer les risques objectifs liés à la pratique des « activités physiques pour tous » Anticiper les risques potentiels pour le pratiquant Maîtriser le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident Mettre en œuvre une séquence pédagogique d'animation aux « activités physiques pour tous ».
Module B : Construire et gérer un projet **UC 1-2**	Communiquer dans les situations de la vie professionnelle Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté Contribuer au fonctionnement d'une structure Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation
Module C : Technique et pédagogie des Activités Physiques en Espace Naturel **UC 3-4 (APEN)**	Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en APEN Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques des APEN Maîtriser et faire appliquer les règlements des APEN Garantir des conditions de pratique en sécurité
Module D : Technique et pédagogie des Activités et Jeux Sportifs **UC 3-4 (AJS)**	Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en AJS Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques des AJS Maîtriser et faire appliquer les règlements des AJS Garantir des conditions de pratique en sécurité
Module E : Technique et pédagogie des Activités Physiques d'Entretien Corporel **UC 3-4 (APEC)**	Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en APEC Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques des APEC Maîtriser et faire appliquer les règlements des APEC Garantir des conditions de pratique en sécurité

Organisation et particularités

L'organisation pédagogique est dispensée sur le modèle de l'alternance entre centre de formation et entreprise. Sur la base d'une liste fournie par le centre de formation, les stagiaires devront trouver leur lieu de stage. Chaque stagiaire réalise un ou plusieurs stages, lui permettant d'encadrer des adultes et des enfants et les trois familles de sports abordées dans le diplôme (pleine nature, entretien corporel et jeux sportifs).

Deux semaines de formation sont délocalisées dans un pays européen partenaire (financement Erasmus pro). Les transports et hébergements sont organisés et pris en charge par le centre de formation. Les stagiaires devront être à jour de leurs obligations pour voyager en Europe.

La formation est accessible **aux contrats d'apprentissage**, dans ce cas le stagiaire sera en entreprise durant toute l'année.

Matériels requis pour la formation

- Tenues vestimentaires et matériel adaptés aux thèmes de séances sportives :
    - **Pour les activités pleine nature** : Un VTT en état correct, des bâtons de marche nordique, une paire de basket de randonnée (ou typée Trail), des vêtements adaptés au climat de montagne toutes saisons (souple, chaud, respirant, coupe-vent, imperméable), des gants fins et chauds, un bonnet ou casquette selon la période
    - **Pour les activités jeux sportifs** : Une paire de basket de salle. Selon les températures, prévoir de ramener des tenues adaptées, citées ci-dessus.
    - **Pour les activités d'entretien corporel** : Une paire de baskets de salle, une serviette (pour poser sur les tapis de sol), et des vêtements stretch.

- Le nécessaire d'écriture (classeurs, stylos, stabilo fluo…) doit être apporté quotidiennement.
- L'ordinateur portable est vivement recommandé pour la création de fiches séances ou dossiers pédagogiques.

Les emplois et le secteur d'activité

Prérogatives professionnelles

- Encadrer des groupes et conduire des actions d'animation des activités physiques pour tous ;
- Organiser et gérer des activités physiques pour tous ;
- Communiquer sur les actions de la structure ;
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités physiques pour tous.

Le(la) titulaire du brevet professionnel, mention "activités physiques pour tous" réalise des prestations visant :

- Le développement et le maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé, et de bien-être,
- La découverte, la sensibilisation et l'initiation en sécurité à des activités physiques ou sportives, diversifiées pour tous les publics,
- L'éducation à la citoyenneté,
- Le respect de l'environnement dans une démarche de développement durable.

Les interventions du (de la) titulaire de la mention « activités physiques pour tous » **ne visent pas le perfectionnement, la compétition dans une activité. L'éducateur(trice) sportif(ve) possède les compétences pour initier à la pratique d'une activité physique ou sportive pendant un cycle d'approche de l'activité.**

Activités encadrées

Les activités physiques d'entretien corporel.

- Activités variées en rythme et en musique (LIA, STEP, …)
- Activités de renforcement de la souplesse, renforcement musculaire
- Parcours athlétiques et de motricité (parcours d'agilité …)

Les activités et jeux sportifs.

- Jeux sportifs (sports collectifs, sports nouveaux …..)
- Jeux d'opposition (sports de raquette, lute …)
- Jeux d'adresse.

Les activités physiques en espace naturel

- Ces activités sont pratiquées dans un milieu plus ou moins varié situé en pleine nature sur des itinéraires la plupart du temps balisés ou aménagés : marche active, marche nordique, vélo, orientation, cross-training ……

- Les activités se déroulant en environnement spécifique **sont interdites** : plongée, CKDA (cl>3), voile (>200 milles), escalade en grande voie et en terrain d'aventure, via-ferrata, canyonisme, parachutisme, ski, alpinisme et activités assimilées, spéléologie, surf de mer, vol libre.

Lieux d'exercices professionnels

L'éducateur sportif en activités physiques pour tous exerce son activité dans différentes structures et/ou sous différents statuts. Il peut exercer sous le statut de salarié dans des associations et/ou des sociétés ou gérer son activité sous le statut de travailleur indépendant.

L'emploi est multiple, chaque professionnel défini son profil métier en fonction de ses projets personnels : à l'année en lien avec les structures sociales, de santé, associatives ou entreprises de sport ; en saison en lien avec les publics et structures de tourismes.

Le processus de certification

Pour chacune des certifications (hormis le test de sélection), les candidats disposent de deux sessions d'évaluation : première session et rattrapage en cas d'échec à la première session.

Les dates d'évaluation sont prévues dans le planning de formation. Un planning de certification reprenant l'ensemble des échéances à respecter est fourni aux candidats en début de formation.

	Intitulé	**Contenu**
TEP	Test d'accès la formation	Test Luc léger Parcours d'habilité motrice
EPMSP	Exigences préalables à la mise en situation pédagogique	Conduite d'une séance d'animation (30 min) suivie d'un entretien (15 min)
UC 1-2	Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure	Mise en œuvre d'un projet durant l'alternance. Retour d'un dossier de 15-20 pages. Soutenance orale (40 min)
UC 3	Concevoir, conduire et évaluer un cycle d'animation et/ou d'apprentissage	Retour de deux dossiers pédagogiques incluant des cycles d'apprentissage. Conduite de deux séances pédagogiques (45 à 120 min) Deux entretiens oraux (30 min)
UC 4	Mobiliser les techniques spécifiques	Retour d'une fiche de séance Conduite de séance (45 à 120 min) Entretien oral (30 min)

Le positionnement et les équivalences

Le positionnement

Les candidats ayant validé les épreuves de sélection sont convoqués au positionnement. Le positionnement vise à adapter le parcours de formation du stagiaire en fonction de ses équivalences réglementaires (Obtention de droit d'une UC ou d'un examen), compétences ou fragilités repérées. Réalisé lors d'un entretien, le positionnement est organisé selon le schéma suivant :

Les équivalences réglementaires

Ci-dessous sont précisés les titres ou diplômes donnant de droit un examen ou une UC de la formation.

Titres ou diplômes	TEP	EPMSP	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4
Sportif de haut-niveau inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L.221-2 du code du sport	**Luc** **Léger**					
Titulaire d'une qualification inscrite à l'annexe II-1 du code du sport ou à l'annexe de l'arrêté du 22Janvier 2016(Diplômes professionnels d'enseignement du sport reconnus dans le code du sport)	**X**					
BEES 1er degré option activités physiques pour tous	**X**		**X**	**X**	**X**	**X**
BPJEPS toutes mentions			**X**	**X**		
BPJEPS spécialité « activités physiques pour tous » (BPJEPS 10 UC)	**X**		**X**	**X**	**X**	**X**
Titulaire d'au moins 3 des 4 UC transversales (UC 1-2-3-4) de l'ancien BPJEPS (BPJEPS en 10 UC)			**X**	**X**		
Titulaire des UC 6-8-9 du BPJEPS APT (BPJEPS 10UC)					**X**	
Titulaire des UC 5-6-9 du BPJEPS APT (BPJEPS 10UC)						**X**
Titulaire des UC 5-6-8-9 du BPJEPS APT (BPJEPS 10UC)					**X**	**X**
CQP animateur de loisirs sportifs			**X**			
CQP « animateur de loisirs sportifs » (ALS) option « activités gymniques d'entretien et d'expression » (AGEE) et option « jeux sportifs et jeux d'opposition » (JSJO)						**X**

Les stages en entreprise « l'alternance »

La formation du BPJEPS est une formation comprenant des temps de formation en entreprise. Vous serez tenu d'effectuer des stages, dont les périodes sont programmées dans votre planning général.
Le tuteur doit être titulaire d'une qualification à minima de niveau IV ou justifier d'une expérience professionnelle ou bénévole dans le champ de l'encadrement et de l'animation de minimum 3 ans.

Un tuteur peut accueillir un maximum de trois stagiaires.

Le contenu du stage en entreprise

Lors de la formation BPJEPS APT, les stagiaires réalisent 3 stages :

- Un stage à l'année à raison de 7 heures par semaine en moyenne
- Durant les vacances de février à temps plein
- Durant les vacances d'été (UCC VTT ou CS Escalade)

Selon son projet professionnel, le stagiaire peut réaliser ses 3 stages dans la même structure ou changer de structure.
Dans tous les cas, pour valider le BPJEPS APT le stagiaire devra au cours de ces différents stages encadrer les 2 publics définis par jeunesse et sport (enfants-adolescents et adultes-seniors) et les 3 familles de sports (Activités physiques d'entretien corporel/Activités en pleine nature. Activités et jeux sportifs).

La structure de stage se doit de leur permettre de remplir l'ensemble des exigences relatives à la formation. Ainsi, durant leur stage en entreprise les stagiaires devront :

- **Encadrer des séances** en APT (sous couvert de validation des EPMSP, du respect de la procédure administrative et sous contrôle du tuteur)
- **Encadrer des cycles d'apprentissages** en APT
- **Participer aux tâches de gestion de la structure et du matériel** (matériel, administratif, financier, logistique, EPI, réparation, etc.…)
- **Participer à l'organisation (ou organiser) d'un projet lié aux activités aux APT** (évènementiel, tournois amical, journée porte ouverte, fête du fitness, stage multi-activité, cross, etc.……). Dans ce projet, le stagiaire sera évalué sur sa compréhension de l'organisation d'un projet. Il devra être investi dans la mécanique interne du projet.

Protocole administratif du stage en entreprise

Le stage en entreprise peut être réalisé sous deux statuts différents :

- **En contrat d'apprentissage (CFA Futurosud)**
- **Sous convention de stage pédagogique (Financement région et autres)**

Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage, ou contrat d'alternance, permet aux stagiaires de suivre leur formation sous le statut de salarié : l'employeur paye le salaire de l'apprenti, l'état paye la formation.

Le contrat permet un temps en entreprise renforcé. L'apprenti construit sa compétence via une intégration forte dans une équipe professionnelle. Pendant la formation, les conditions de travail de l'apprenti sont celles habituellement définies par le code du travail (35h, 5 semaines de congés payés, etc…).

Le centre de formation est présent pour accompagner les apprentis dans leur recherche d'employeur. Les futurs apprentis peuvent bien entendu proposer leur structure d'apprentissage. La validation du contrat est toujours effectuée par : l'apprenti, l'employeur et le centre de formation.

La convention de stage

Pendant la formation, sur la base d'une liste d'entreprise fournie, les stagiaires devront trouver un stage. L'équipe de formation est présente pour soutenir et conseiller les stagiaires sur le choix de la structure de stage en fonction des profils et projets individuels.

Véritable acte professionnel, les stagiaires demeurent autonomes dans leur choix de structure en fonction de leur projet. Le centre de formation valide la structure en cohérence avec le diplôme préparé :

1. Le stagiaire fourni les coordonnées de la structure d'alternance et le projet de stage.
2. Après validation, le centre de formation édite la convention de stage.
3. Le candidat signe la convention et la fait signer par le responsable de la structure de stage avant de la retourner au centre de formation.
4. La convention est conservée par le stagiaire, l'organisme de formation et la structure d'alternance. Elle sert de justificatif en cas de contrôle.
5. Le stagiaire signe et fait signer à son tuteur les attestations de présence.
6. Le responsable de la formation effectue un ou plusieurs bilans intermédiaires pédagogique avec le tuteur et/ou le stagiaire.

Modalités d'évaluation en centre et en entreprise

Espace personnel du stagiaire

A l'issue de leur admission en formation, chaque stagiaire se voit ouvrir un espace personnel sécurisé sur le site du www.crfck.com. Le stagiaire y retrouve tous les documents utiles :

- Planning individualisé de formation
- Planning de certification
- Contrat de formation
- Règlement intérieur signé
- Fiche projet de stage
- Cahier pédagogique décrivant le déroulé de la formation et le contenu détaillé des certifications.
- Evaluations pédagogiques des formateurs

Evaluations pédagogiques en centre de formation

A l'issue des étapes de formation définies dans le planning et précisées dans le cahier pédagogique, le responsable de la formation évalue les compétences de chaque stagiaire.
Dès que l'évaluation pédagogique a été effectuée, le stagiaire reçoit un mail, l'invitant à se connecter à son espace personnel sur le site www.crfck.com. Il peut alors consulter son évaluation pédagogique personnelle.

Evaluations pédagogiques en entreprise

En amont, au cours et/ou après le stage en entreprise, le responsable de la formation effectue un bilan pédagogique avec le tuteur et/ou le stagiaire.

La prise en charge de la formation

Selon la formation suivie, et la situation personnelle/professionnelle de chaque stagiaire, différentes solutions de financement existent :

- Région Sud Provence Alpes Cote d'Azur
- Plan de formation de l'entreprise
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Aide Individuelle à la Formation Pôle Emploi (AIF)
- Aides Régionales selon les Régions
- Projet de transition Professionnelle (PTP) avec Transition Pro de votre région
- Contrat de Professionnalisation
- Contrat d'Apprentissage
- Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIFPL)
- Financement personnel
- Dispositif SESAME (DRAJES)

L'accès à un financement peut en supplément permettre d'accéder à une rémunération :

- Pôle Emploi : AREF (Allocation Aide au Retour à l'Emploi Formation)
- Région
- Employeur

Un champ dynamique dans la page d'accueil de la formation vous permet de découvrir les solutions de financement possibles en fonction de votre situation.

Carine Olry, appuyée par l'équipe administrative, a pour rôle d'accompagner chaque stagiaire dans la recherche d'un financement de formation.

Carine Olry
Responsable administrative et financière

Magali Berthe
Assistance administrative

Julie Mougin
Assistance administrative

Les aides complémentaires

Selon leur situation, les stagiaires en formation professionnelle peuvent prétendre à des aides complémentaires, leur permettant de réaliser au mieux leur formation. Les aides peuvent porter sur les logements, les transports, l'achat de matériel technique requis par la formation ou même les besoins de première nécessité.

- **Pôle Emploi du lieu d'inscription**

- **Mission jeunes ou mission locale du lieu de résidence.**

- **CFA Futurosud permet aux personnes effectuant une formation en apprentissage d'accéder à des aides concernant :**
  - Le permis de conduire
  - Le transport
  - L'équipement, le matériel nécessaire en formation
  - La carte d'étudiant des métiers et la carte odyssée.

Plus d'informations : https://www.futurosud.org/je-suis-apprenti/

- **Ma région sud permet aux stagiaires de la formation professionnelle d'accéder à des aides concernant :**
  - Le logement
  - Le transport
  - La santé
  - Les loisirs

Plus d'informations : https://www.maregionsud.fr/jeunes

- **Le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport peut débloquer une aide spéciale pour :**
  - Le logement
  - Le transport
  - L'équipement

A son entrée en formation, chaque stagiaire reçoit une information et pourra être reçu en entretien individuel permettant d'étudier son profil, ses besoins et de l'accompagner dans les démarches nécessaires.

L'organigramme du CRFCK

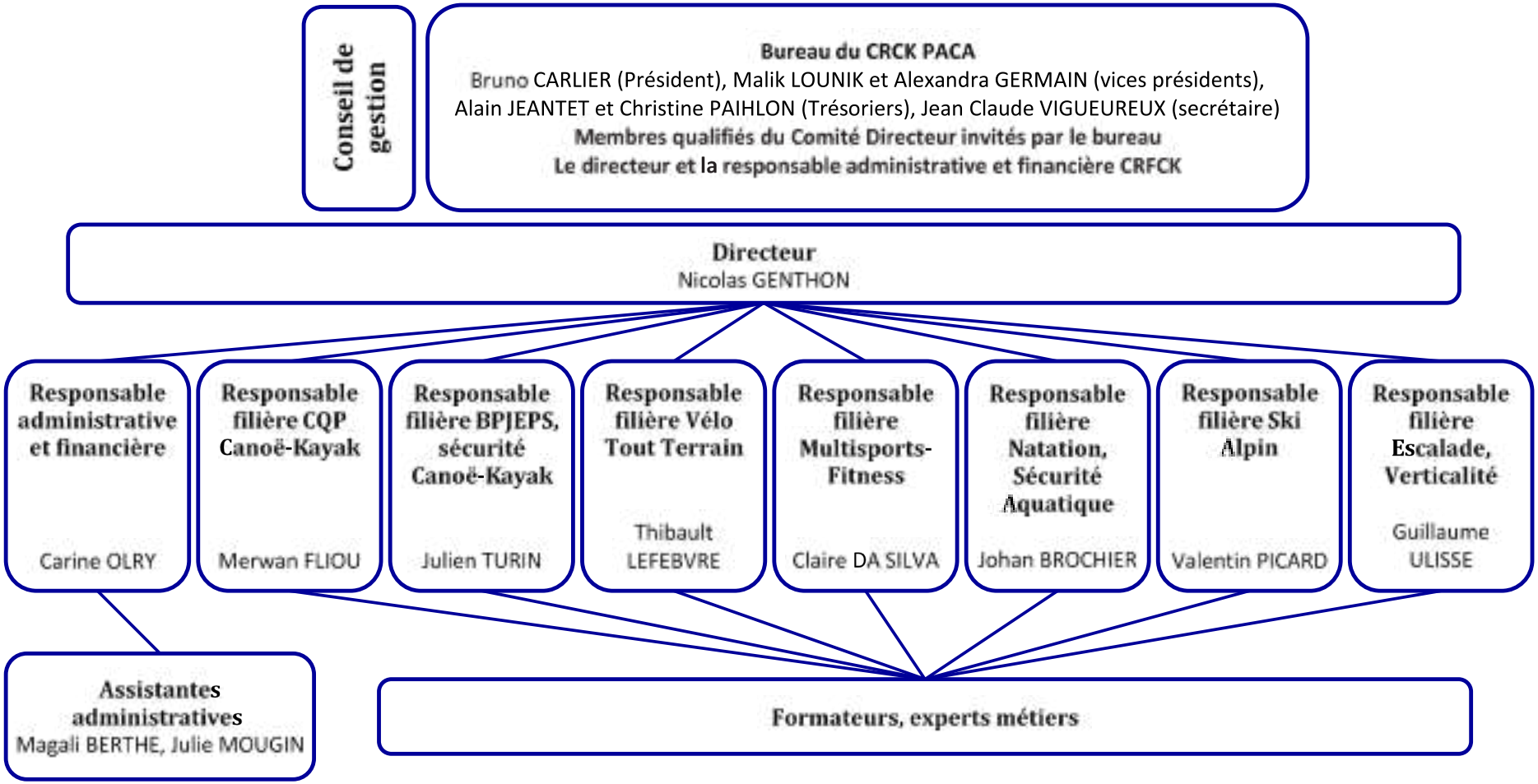

L'équipe en photos

Directeur
Nicolas GENTHON

L'équipe administrative

Responsable administrative et financière
Carine OLRY

Assistante administrative
Magali BERTHE

Assistante administrative
Julie MOUGIN

Les responsables de filière de formation

Filière CQP Canoë-Kayak
Merwan FLIOU

Filière BPJEPS, sécurité Canoë-Kayak
Julien TURIN

Filière Vélo Tout Terrain
Thibault LEFEBRE

Filière Multisports-Fitness
Claire DA SILVA

Filière Natation, Sécurité Aquatique
Johan BROCHIER

Filière Ski Alpin
Valentin PICARD

Filière Escalade, Verticalité
Guillaume ULISSE

Les formateurs, des experts métiers

Canoë-kayak

Cyril THEATE

Canoë-kayak

Gregory GIRAUD

Canoë-kayak, VTT, multisports

Olivier BROUMAULT

VTT, montagne, multisports

Fabien DUPUIS

Canoë-kayak

Tristan GUYARD

Canoë-kayak

Sébastien GAULT

Vélo Tout Terrain

Guillaume BERNARD

Ski alpin

Laurie MOUGEL

Canoë-kayak

Thomas PASCAL

Canoë-kayak

Vincent SOUYRI

Activités de la forme

Maud MAZELLA

Ski alpin

Antoine MARTOIA

Canoë-kayak

Gaël BOUYAUX

Vélo Tout Terrain

Jean Baptiste CALAIS

Natation

Emmanuelle PAURD

Mais aussi de multiples professionnels renforts et intervenants

Les principaux interlocuteurs

L'équipe administrative

- Elle a pour mission d'accompagner les stagiaires pour l'ensemble des taches relatives au suivi social et/ou financier.
- Elle met en avant les possibilités de logement.
- Elle conseille sur l'ensemble des dispositifs de prise en charge financière existants.
- Elle aide au montage des dossiers de financement de formation et de rémunération.
- Elle suit la mise en œuvre des dossiers de financement et de rémunération.
- Elle fait le lien avec les organismes d'accompagnements et les prescripteurs (mission jeunes, pôle emploi, cap emploi …).

La référente handicap : Magali Berthe

- Elle a pour mission l'accueil et l'accompagnement des stagiaires en situation de handicap. Elle est le relais entre le stagiaire, l'équipe formateurs et la direction pour la mise en œuvre des procédures d'accompagnement liées à des besoins spécifiques de la personne.

Après un entretien individuel et sur demande de la personne concernée, elle peut :

- Solliciter un rendez-vous avec le directeur pour effectuer une adaptation de planning de formation en centre de formation et/ou en entreprise.
- Solliciter un rendez-vous avec le directeur pour effectuer une demande d'adaptation d'examens auprès de l'institution en charge du contrôle des examens.
- Accompagner le stagiaire pour une demande d'aide financière destinée à compenser le handicap auprès de l'AGEFIPH

L'ensemble des démarches réalisées par la référente handicap seront toujours enclenchées en concertation et après accord du bénéficiaire.

Le responsable pédagogique

Il est le référent de la formation.

Il construit les contenus de formation en fonction des compétences attendues et des enjeux des examens.
Il anime l'équipe de formateurs autour de ces contenus.
Il régule les contenus mis en œuvre en fonction de la progression du groupe.
Il suit la progression des stagiaires en centre et en entreprise.
Il est le premier interlocuteur en cas de doutes ou de besoins sur des conseils techniques et/ou pédagogiques.
Il fait le lien entre les stagiaires, les formateurs et les tuteurs.

L'expertise du centre de formation

Le CRFCK l'histoire d'une passion

Le Centre Régional de Formation de Canoë Kayak (CRFCK), c'est l'histoire d'une passion pour le kayak et les sports d'eau vive partagée par trois personnalités du Canoë Kayak.

1994-95, Jacques ARNAUD (Président du Comité Régional de la Fédération Française de Canoë Kayak), Jean-Louis OLRY (Conseiller Technique Régional, champion du monde et médaillé olympique) et Didier LAFAY (Directeur de l'École Régionale) eurent le souhait de communiquer cette passion en répondant à un besoin régional : **former les moniteurs pour l'encadrement des nouvelles activités touristiques et sportives liées aux sports d'eau vive.**

En 1996, grâce au partenariat du Conseil Régional et du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative, le CRFCK s'installe à L'Argentière-la-Bessée. Une étroite collaboration avec la municipalité a permis de développer des infrastructures de grande qualité. Situé au cœur d'une nature préservée, riche par sa diversité et ses sites de pratiques de qualité, le CRFCK est rapidement devenu le centre de formation aux métiers de l'eau vive le plus important de France.

Ancré dans son territoire, dans une dynamique au service de l'emploi, le CRFCK ne pouvait se limiter aux formations professionnelles des sports d'eau vive. Soutenu par les élus locaux, par la région sud PACA, mais aussi par l'état, le CRFCK a développé son expertise dans les domaines des activités sportives.

Aujourd'hui, le CRFCK est un centre de formation professionnel polyvalent aux métiers de l'encadrement sportif. La filière de formation aux métiers des sports de pagaies reste au cœur du fonctionnement du centre de formation. Cette filière est associée à d'autres filières de formation (escalade, VTT, fitness, multisports, etc….) permettant :

- Aux jeunes et adultes de trouver une solution de diplôme et de formation à proximité de leur lieu de résidence
- Un accroissement de l'expertise professionnelle du centre de formation grâce aux multiples échanges techniques et pédagogiques

Le CRFCK est un véritable acteur économique et social dans la région PACA, il est nationalement reconnu pour la qualité des services qu'il propose. Il propose des formations pluridisciplinaires permettant d'accéder aux emplois d'été comme d'hiver.

Missions et publics

Améliorer la situation de l'emploi et soutenir les pôles d'activités existants, tel est l'axe fondateur du CRFCK.

Les Hautes-Alpes accueillent annuellement plus de 20 000 000 de nuitées. Cet afflux massif de population est très inégal selon les saisons. Deux pics majeurs d'activités peuvent être observés : le premier en hiver, principalement durant le mois de février (2 500 000 nuitées) et le second en été (9 500 000 nuitées en juillet et août). L'industrie du tourisme, du sport et des loisirs est le premier employeur de notre territoire.

Le territoire nécessite la structuration d'une offre de formation polyvalente permettant de répondre à divers enjeux :

- La nécessité pour les publics locaux de disposer d'un panel de diplômes et de compétences larges leur permettant d'exercer une activité à l'année sur le territoire haut-alpin
- La nécessité pour les publics locaux de ne pas se déplacer à l'extérieur du territoire des Hautes-Alpes pour se former.

Par la proposition de qualifications et diplômes variés, le CRFCK propose aujourd'hui une offre de formation en direction de publics souhaitant stabiliser leur pluriactivité professionnelle.

Le CRFCK s'adresse à différents types de publics :

- Jeunes en formation initiale, déscolarisés, en recherche d'un bagage professionnel leur permettant d'exercer une activité dans les domaines du sport et du tourisme.
- Adultes déjà titulaires d'un diplôme professionnel du domaine de la jeunesse et des sports en recherche d'un complément de formation leur permettant de stabiliser leur emploi à l'année dans les Hautes-Alpes, par l'acquisition d'une compétence complémentaire.
- Adultes issus de cursus universitaire STAPS ou autre, cherchant une qualification professionnelle leur permettant d'exercer
- Adultes en reconversion professionnelle, souhaitant exercer un métier correspondant plus largement à leurs attentes de vie

Domaines d'activités

Le CRFCK accueil plus de **200 stagiaires en formation professionnelle chaque année** et 50 sapeurs-pompiers venant se recycler et se former. Le CRFCK est organisé en 6 filières de formation :

- Filière de formation aux métiers de l'encadrement du **Canoë-kayak et des sports de pagaie en eau calme, en eau vive et en mer**
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement du **Vélo Tout Terrain**
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement des **activités multisports et du fitness**
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement de la **natation et aux métiers de la sécurité aquatique**
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement du **ski alpin**
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement des activités de **l'escalade et de la verticalité.**

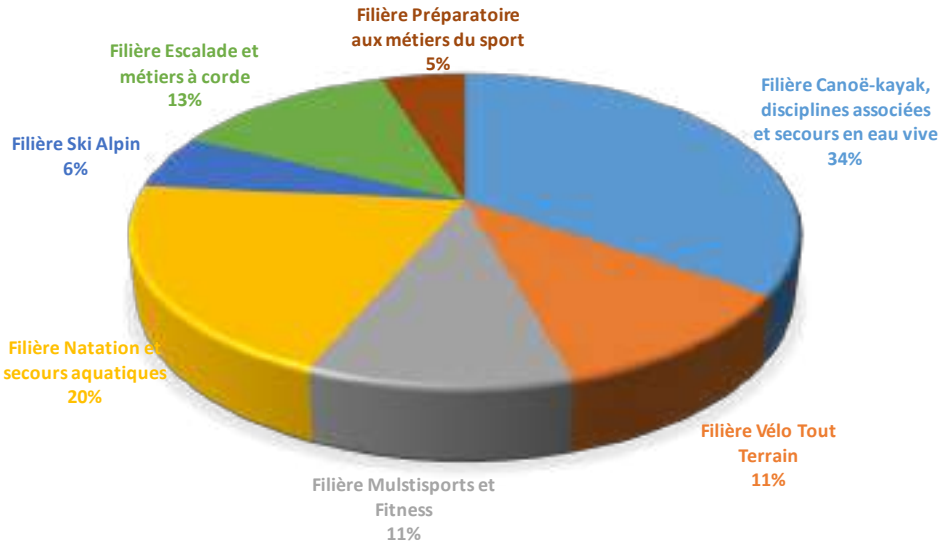

Stagiaires accueillis en formation professionnelle

(Total année 2022 : 295)

Réseaux et partenariats

Partenariat publics

Les collectivités territoriales et l'état sont des partenaires essentiels du centre de formation par le biais d'un soutien technique, financier, humain et réglementaire.

Les partenariats avec les structures du ministère de l'éducation nationale permettent les mutualisations pédagogiques et techniques, mises en situation et développement de projets.

Valorisation et développement des formations aux sports de pagaies

Au-delà de sa mission habituelle de développement et de valorisation des sports de pagaies à l'échelle régionale, le CRFCK est conventionné avec la FFCK, la WRF, le syndicat professionnel et les structures de formation du ministère jeunesse et sport. Ces partenariats permettent :

- De participer aux coordinations nationales et internationales
- De participer aux évolutions réglementaires concernant les sports de pagaies
- De développer et de mettre en œuvre des formations sur le territoire
- De mettre en œuvre des formations en haute rivière, en environnement spécifique
- De participer à l'organisation d'un examen national kayak sur le territoire
- D'accueillir des formations nationales et/ou internationales sur le territoire

Région sud et financement de la formation professionnelle

Le CRFCK est mandataire pour la mise en œuvre des financements région sud, formation professionnelle, pour 6 organismes de formations des Hautes-Alpes et Alpes de Haute Provence. A ce titre, il représente les organismes en question auprès de la région sud.

Réseau de prescription et d'insertion professionnelle

Le CRFCK travail en lien direct avec les structures d'accompagnement pour l'accès, le suivi en cours et post-formations des jeunes, des demandeurs d'emploi, des publics en situation de handicap et des personnes bénéficiant d'un suivi social renforcé.

Mise en œuvre et valorisation de l'apprentissage

Le CRFCK, avec 22 autres organismes de formation, est antenne du CFA Futurosud, permettant le développement et la mise en œuvre des formations professionnelles par l'apprentissage.

Actions pour la sécurité et le secours en milieux aquatiques

Le CRFCK est conventionné avec le monde des sapeurs-pompiers pour la mise en œuvre d'actions de formations, de prévention et de sensibilisation à la sécurité :

- Journées sécurités, pour les professionnels de l'eau vive
- Formation BNSSA opérateur secouriste

Valorisation et développement des formations du VTT

Le CRFCK participe à la coordination nationale des formations professionnelles du VTT permettant :

- L'organisation d'un test national d'entrée en formation DEJEPS VTT
- La mutualisation d'examens avec les autres centres de formation
- Des mutualisations pédagogiques avec l'UCPA

Insertion des jeunes vers les métiers du sport

Le CRFCK, l'IMSAT à Toulon et Prépa sport à Aix en Provence se sont unis, sous le chapeau du CFA Futurosud, pour créer une formation préparatoire aux métiers du sport. Directement financée par la caisse des dépôts, cette formation vise à faciliter l'accès des jeunes peu à pas diplômés à une formation professionnelle dans le sport ou l'animation.

Mise en œuvre des échanges européens

Le CRFCK est membre d'un consortium d'organismes de formation pour développer et mettre en œuvre des échanges européens au sein des formations professionnelles. Ce programme financé par l'Europe et soutenu par la DRAJES PACA permet l'organisation de mobilités européennes pour les professionnels et les stagiaires en formation.

Aide au développement de la formation en Polynésie Française

Les équipes techniques du CRFCK accompagnent l'institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie Française pour la création, le développement et la mise en œuvre des diplômes d'accompagnateur polynésien de pleine nature.

Réseau d'entreprise et d'accueils des stagiaires

Le CRFCK avec plus de 25 ans d'expérience a signé des conventions de stage (ou d'alternance) avec **827 structures privées et publiques** permettant des mises en application professionnelles.

Ces structures couvrent le territoire national, avec une dominante pour les régions Provence Alpes Côte d'Azur et auvergne Rhône-Alpes, et représentent l'ensemble des employeurs du mouvement sportif : **associations, établissements scolaires, accueils collectifs de mineurs, collectivités territoriales et entreprises.**

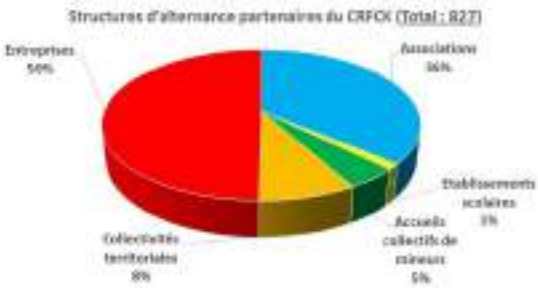

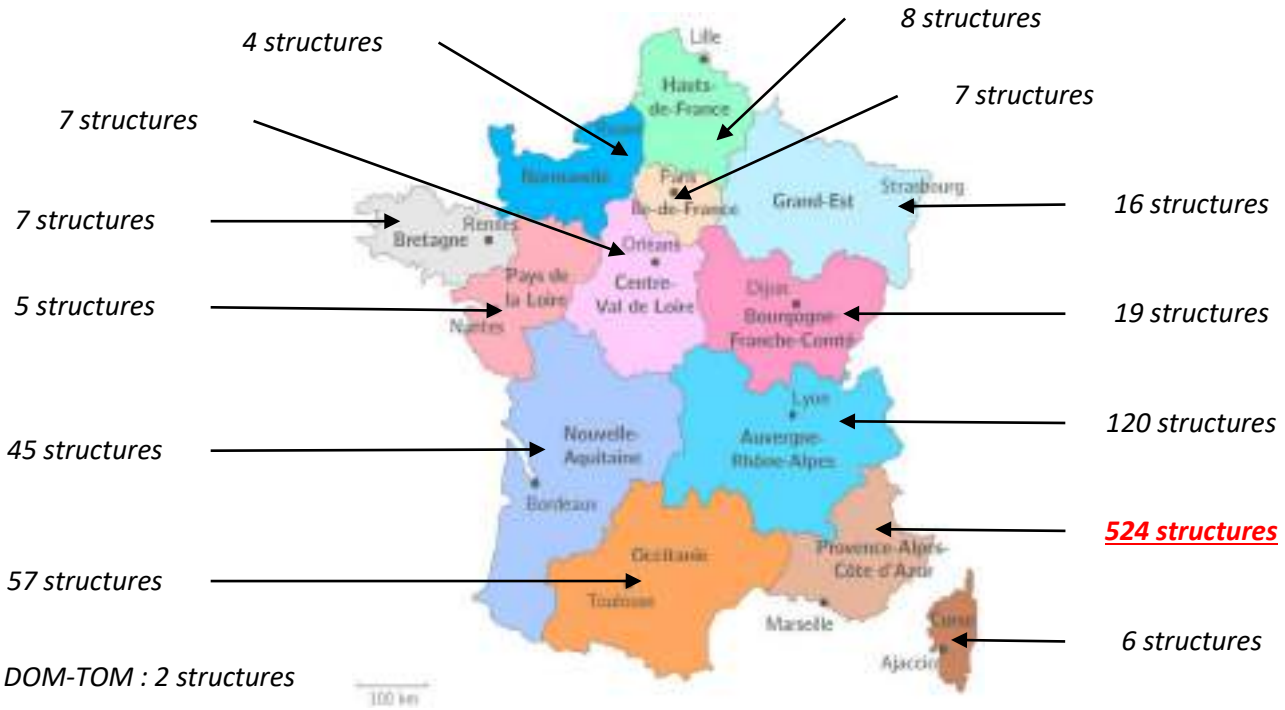

Les installations et sites de pratique

Le centre de formation dispose en gestion directe ou par le biais de partenariats de plusieurs sites et lieux de formation afin de répondre aux besoins et caractéristiques spécifiques des différentes formations.

Les espaces pédagogiques et techniques du CRFCK

Le site de l'Argentière s'est doté d'un équipement performant qui est l'un des plus abouti et performant de France. Il est le fruit d'un travail d'équipe des dirigeants bénévoles du Comité Régional de Canoë kayak PACA et des salariés qui ont, au cours de ses 30 dernières années travaillés pour ce résultat.

Des installations performantes :

- 1993 Création du stade d'eau vive et de son plan d'eau
- 1996 Inauguration du CRFCK
- 2000 Construction de locaux techniques jouxtant le plan d'eau
- 2006 Inauguration du bâtiment course situé en aval du stade d'eau vive
- 2011 Valorisation des sites et de l'esplanade du complexe sportif
- 2015 Création de l'espace « Force et Forme » Jean Louis OLRY

Le centre de formation

Ce bâtiment est le centre principal du CRFCK

Un espace d'accueil

Le bureau d'accueil et du **suivi administratif** des stagiaires, et les bureaux de la direction

Un espace informatique

5 salles de formation

L'espace Force et Forme « J- Louis OLRY »

Inauguré à l'occasion des championnats de France de Canoë Kayak, cet ensemble technique et pédagogique est une étape structurante et nécessaire pour élever la qualité et la performance pour toutes nos formations de « moniteur entraîneur ».

L'espace force comprend une douzaine de machines. Ces appareils sont destinés à former les futurs moniteurs/entraîneurs, et de mieux les préparer sur le plan athlétique.

L'espace « Forme » où sont dispensés les cours de remise en forme, stretching, danses, fitness, est équipé d'un nombre important de petits accessoires

Locaux technique du plan d'eau

Au bord du plan d'eau, un bâtiment géré par le Comité Régional Canoë Kayak comprend des espaces pour le **matériel technique** :

- Du CRFCK
- Du Club de Canoë kayak « C.C.K.E »
- De la classe sportive du collège.

Le CRFCK dispose de **6 box** qui comportent les différents matériels et espaces de rangement mis à disposition des formation canoë-kayak et disciplines associées.

Le stade d'eau vive

Un espace pédagogique d'excellence, une salle de classe en « plein air » de niveau international.

Les locaux « courses »

Ce bâtiment en structure bois a été construit à l'occasion des championnats d'Europe de canoë Kayak organisés en 2006. Il est utilisé pour la formation et l'organisation des courses et d'évènements d'ampleur régionale à internationale.

Les véhicules

Le CRFCK dispose d'un parc de véhicules composé à ce jour de 4 mini bus 9 places. Ainsi que 5 remorques « kayak », une remorque « raft » et une remorque « VTT ».

Les espaces des partenaires du CRFCK

Le complexe sportif du quartz

Piscine du pays des écrins

La piscine du Pays de Écrins située en face du centre du CRFCK, possède un bassin intérieur 25 mètres permettant de nous accueillir toute l'année

Terrain de foot

Le terrain de foot permet aux futurs moniteurs de pratiquer des activités de sports collectifs en extérieur. Il dispose d'un sol en stabilisé/cendrée sur une surface de 6000m².

Terrain de tennis

Les terrains de tennis permettent aux futurs moniteurs de pratiquer et d'encadrer des activités et jeux sportifs.

Gymnase du quartz

Ce gymnase est de type salle multisports, il dispose d'un sol en Béton. La surface d'évolution est de 861.00m2.

Salle d'escalade

Elle dispose d'un mur de 8 mètres de hauteur avec des voies sur 10 mètres de long ainsi que de deux grottes de bloc permettant aux stagiaires de pratiquer et s'entrainer peu importe les conditions météorologiques

Dojo

Cet espace adjacent au centre est une salle munis de tatamis permettant des activités de types relaxation, sports d'oppositions ou encore cours collectif sur une surface de 135m².

Le gymnase du collège

Le gymnase du collège de l'Argentière-la-Bessée est mis à notre disposition pour la pratique et l'encadrement des écoles par nos stagiaires, avec ses dimensions de 31 mètres sur 21 il permet la pratique d'une multitude d'activités allant des sports collectifs à la gymnastique.

Le Yatch club de Toulon

Un site technique performant, situé en bord de mer sur la commune de Toulon. Une base nautique importante, associant la voile et le kayak, permettant la pratique du kayak de mer, du surfski, du SUP et de la VAA.

La station de ski puy saint Vincent

La station de Puy Saint Vincent dispose de plus du 75 km de pistes et nous donne accès à un **stade d'entrainement privatisé** et sécurisé toute la saison hivernale.

Le parc aventure : « Forêt sensation »

Situé sur la commune de Puy Saint Vincent, le parc s'étend sur 3 hectares.
Les 12 parcours s'échelonnent verticalement sur plusieurs hauteurs et jusqu'à 30 mètres.

Le centre aquatique de Serre-Ponçon

Situé à Embrun, comportant un bassin de 25 mètres et une zone aqualudique, il nous permet d'aborder les thématiques de l'aquagym et d'organiser des sessions de formation au cœur du département.

Le centre aquatique les eaux chaudes

Géré par l'UCPA et situé à Dignes les bains, le centre aquatique comportant un bassin de 25 mètres et une zone aqualudique, nous permet d'organiser des formations sur le territoire des Alpes de Haute Provence.

Lieu et accès

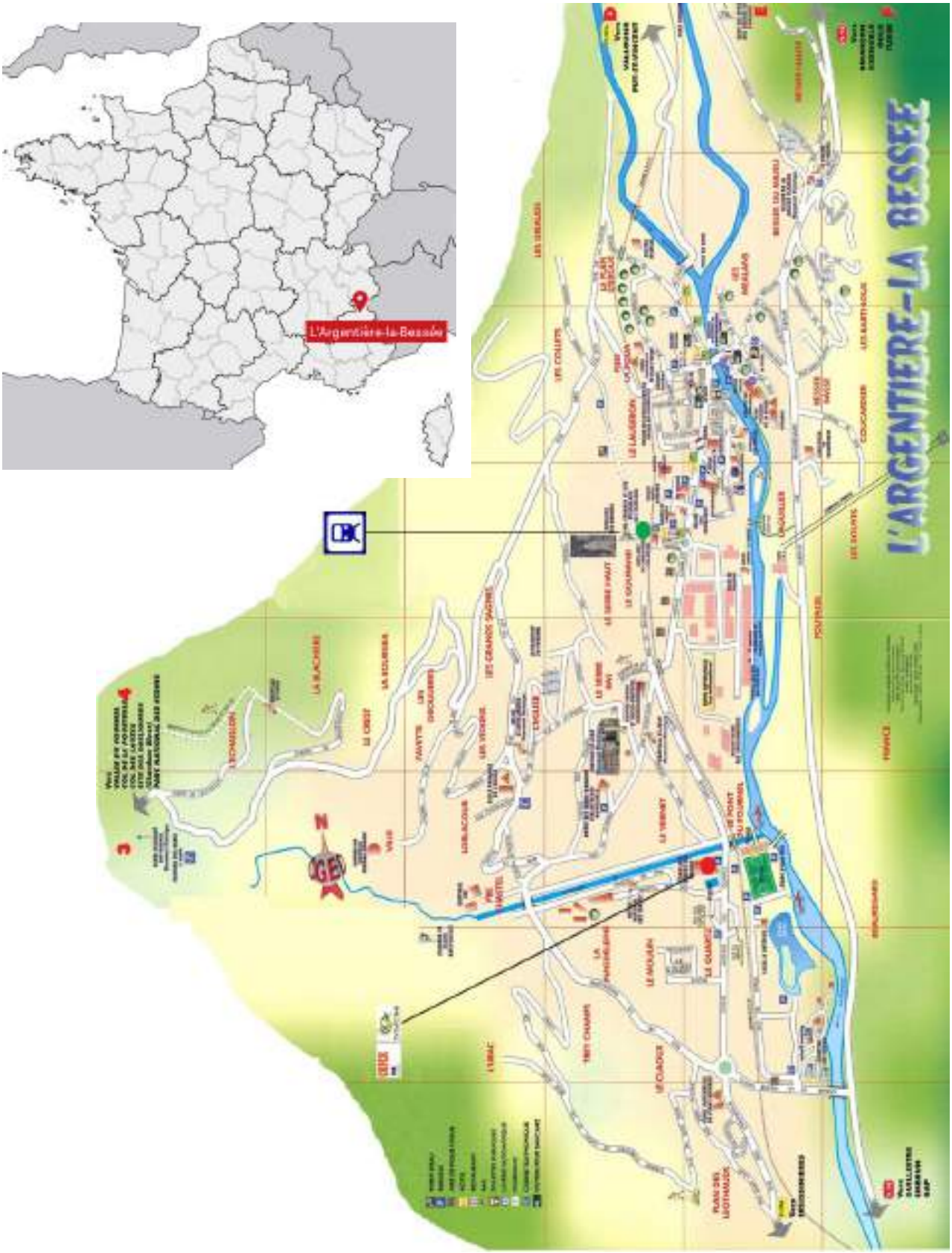

Les contacts utiles

CRFCK
Accueil CRFCK : 04 92 23 12 92 – contact@crfck.com

Missions locales
L'Argentière la Bessée 04 92 23 12 12
Briançon 0486 73 80 19
Embrun 04 92 43 48 09
Gap 04 92 53 00 00

Logement
Logis des Jeunes des Ecrins : 04 92 24 26 50
Camping des écrins : 04 92 23 03 38
Gite le moulin papillon : 04 92 21 85 14

Pôle Emploi
Briançon 09 72 72 39 49
Gap 09 72 72 39 49

Espace France service
L'Argentière-la-Bessée 04 92 23 06 21
Briançon 04 92 45 45 85
Embrun 04 92 22 27 60

Autres services :
Mairie de l'argentière la Bessée 04 92 23 10 03
Communauté de commune du pays des écrins 04 92 23 11 17
Office du tourisme : 04 92 23 03 11
Maison des solidarités : 04 92 23 05 77

Santé
Médecins :
NERE Alain et MARTIN Karine 04 92 53 31 97
Kinésithérapeutes et ostéopathes
DUPRE Carole, ALRAN Jean-Luc et AUFFRET Robin 04 92 23 00 00
LOUMAYE Florent 04 92 50 00 23
MASSARD Fabienne 06.79.93.99.97
GABRIEL Marie 06.61.21.59.77
RIPPERT Isabelle, RANCON Maxime, BOURDIOL Thomas, HEUTTE Marion 04 92 23 04 38
MARTIN Hervé 04 92 43 40 01

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) - Hautes-Alpes
Téléphone 04 92 56 57 57
Site EAPS, Portail de déclaration des éducateurs sportifs :
https://eaps.sports.gouv.fr/

CRFCK

FFCK

FUTUROSUD

SPORT ANIMATION TOURISME